



L'Indépendant

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

ABONNEMENTS

Perpignan....	trois m., 5 fr; six m., 10 fr.; un an 18 fr.
Dép. et Limir.	— 6 fr.; — 12 fr.; — 20 fr.
Intérieur....	— 8 fr.; — 16 fr.; — 28 fr.
étranger....	— 10 fr.; — 18 fr.; — 35 fr.

Les abonnements parcourent des 1^{er} et 16 de chaque mois et supportent pour frais de renouvellement à domicile une taxe de 0 fr. 50.

des Pyrénées-Orientales

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

BUREAUX A PERPIGNAN, 3, RUE D'ESPIRA

POUR LES COMMUNICATIONS POLITIQUES, S'ADRESSER AU Directeur de *l'Indépendant*. — POUR L'ADMINISTRATION ET L'IMPRIMERIE, S'ADRESSER AU Gérant de la SOCIÉTÉ

Chronique Scientifique.

UN PEU D'ANTISEPSIE MORALE, S.V.P.

Nous vivons à une époque où les microbes courrent les rues, se promènent en tramways, voyagent en bateau et en chemin de fer ; ces êtres malfaits et microscopiques s'insinuent dans nos appartements, se glissent dans nos lits ; ils infectent nos aliments et l'eau que nous buvons ; si, par cas, nous avons une écorchure, ils s'empressent de la considérer comme une porte qui leur est ouverte pour pénétrer dans notre organisme et nous causer mille avaries.

Cela n'a pas lieu, toutefois, sans que nous protestions. Les chirurgiens, gens au cœur peu sensible, tuent sans pitié ni miséricorde les vibrions qui leur tombent sous la main au moyen d'agents variés, parmi lesquels le sublimé, l'iode-forme et l'acide borique tiennent la première place ; ils recouvrent ensuite les solutions de continuité dont ils sont chargés d'assurer la guérison avec un triple et infranchissable mur d'ouate contre lequel les bacilles et les bactéries de toute espèce viennent se casser le nez qu'ils n'ont pas.

Les médecins, eux, font cuire ces pauvres infiniment petits en portant à l'ébullition l'eau qui les contient ; ils filent ce liquide à travers des bougies spéciales et les infortunés microbes se heurtent à un obstacle non moins impénétrable que le mur de coton chirurgical.

Pour nous en préserver et les tenir à distance, ils ont établi des cordons sanitaires et des quarantaines qui consignent hors des pays civilisés ces existences infinitésimales et nocives.

C'est que l'homme est un animal très méchant qui se défend quand on l'attaque. Les vipères en savent quelque chose, ainsi que les loups, les renards et toutes les bêtes vermineuses, venimeuses ou dangereuses dont la tête est mise à prix et la personne au ban de la société.

Pourquoi n'agit-il pas de même pour un autre péril qu'on pourrait qualifier d'*ordre moral* si ce mot ne sonnait pas si désagréablement à des oreilles républicaines ; pour un danger que MM. Bérenger, J. Simon, Fr. Passy, etc., ont signalé

au public dans un éloquent appel dont j'ai un exemplaire sous les yeux : je veux parler de la *licence des rues*.

Depuis assez longtemps, divers journaux très répandus se sont mis à publier un supplément littéraire hebdomadaire ou bi-hebdomadaire. Le caractère littéraire a été chez un bien petit nombre d'entre eux autre chose qu'un titre sans valeur et sans fondement.

Dans bien des cas, il a fourni le prétexte dont on s'est servi pour narrer au public des histoires graveleuses et sales, enrichies d'illustrations dégoûtantes. A faire ce métier, certains journalistes ou écrivains se sont créé une notoriété.... *cambronneuse*, et certains journaux ont ramassé beaucoup de gros sous.

Et bien ! direz-vous, les gros sous, c'est bon, quand il y en a beaucoup. Je ne dis pas non. Mais tous les moyens ne sont pas bons pour s'en procurer ; si vous en doutez, vous n'avez qu'à lire le Code pénal ; vous serez bientôt convaincu.

Quel homme maussade et ennemi du rire ! diront les uns. Quel abruti, quel ennemi des arts ! diront les autres. Oui, je sais bien. Mais cela ne m'émeut pas. Maussade ? Eh ! non, je ne le suis pas. Je ne déteste pas une grivoiserie quand elle a du sel ; j'avoue avoir lu *Le Rabolais*, *Brantôme*, voire même les *Contes drôlatiques* de Balzac, avec beaucoup de plaisir. Mais, je déclare, une histoire un peu grasse ne peut trouver grâce à mes yeux qu'à la condition d'être bien dite ou bien écrite ; je considère comme une pure coquetterie une saleté qui n'a d'autre mérite que celui d'être sale.

Si les immondices en question se cachaient au lieu de s'étaler impudiquement et de prendre au soleil la place la plus voyante, je ne m'en préoccuperais point.

Comme le dit la chanson du chef d'orchestre, « tous les goûts sont dans la nature », et les gens qui aiment.... les odeurs fortes ont le droit de s'en payer. Ce que je trouve mauvais, c'est l'étalement public des gravures et des titres obscènes.

Il n'y a pas si longtemps que les vendeurs des suppléments en question criaient et racontaient dans la rue les histoires qu'ils étaient chargés de vendre.

Vous sortez avec votre femme ou votre fille, et un de ces.... individus vous

suivait, hurlant : « Monsieur, achetez « pour cinq centimes le supplément de « la.... Vous y verrez l'histoire de la « belle Rachel, dite Fleur de Péché ; celle « de Mme X..., qui.... » (suivaient les détails que je ne reproduis pas pour ne pas faire moi-même de la pornographie).

Cela vous agaçait, vous horripilait ; vous hâtiez le pas en serrant d'une main crispée le pommeau de votre canne. Vous vous évadiez, peu soucieux d'initier votre famille à ces détails.... étranges, peu désireux d'ailleurs de vous coller avec un ou plusieurs de ces.... citoyens. Vous vous sauvez, et votre persecuteur malicieux vous poursuivait dans votre retraite précipitée, des accents de sa voix éraillée et canaille.

On est arrivé à supprimer cet abus ; on peut aujourd'hui se permettre d'avoir à son bras, dans la rue, une femme honnête sans que le premier voyou venu ait le droit de lui crier à tue-tête, des obscénités dans les oreilles. Certes c'est quelque chose ; ce n'est pas assez.

Il est un point qui réclame encore l'intervention des pouvoirs publics. C'est la propagande pornographique par l'image ; c'est l'étalement de titres obscènes qu'on a composés en caractères grand format pour le même motif qui a fait mettre de grands numéros à certaines maisons.

Méres qui désirez que votre fille reste pure, qui lui défendez la lecture des livres douteux, qui ne permettez pas devant elle un mot à double sens, que pensez-vous de ces gravures étalées de façon à ce que vous ne puissiez mettre le pied dans la rue sans les voir ?

Et vous, parents, qui êtes tristes de voir votre petit garçon ne pas se développer, rester malin et chétif, qui craignez que la tuberculose ne vous l'enlève ; vous à qui le médecin a dit : « Cet enfant est lui-même la cause de son mal. » Vous à qui il recommandé pour lui un régime tonique, un exercice violent poussé jusqu'à la fatigue, une surveillance de tous les instants afin d'éviter les conséquences funestes d'excitations aussi prématures que dangereuses ; vous prévissez, principaux de collègues, censeurs, etc., qui connaissez la plai de notre jeunesse ; que pensez-vous de cette propagande d'un nouveau genre ?

Trouvez-vous qu'on violerait beaucoup la liberté en la supprimant ? Ne pensez-

vous pas que la personne de l'enfant a le droit d'être respectée autant que le boeuf de gros sous de certains gens ?

Quant à moi je le crois et le dis au risque d'être traité de *barbare* par certains défenseurs de la *liberté artistique*.

Car c'est au nom de la liberté de l'art que des gens honnêtes et intelligents soutiennent ces factums d'où l'art est exclu, qu'ils ne voient généralement pas, il faut le dire, à leur décharge. Ils prétendent, d'ailleurs, qu'il est impossible de distinguer l'art de la pornographie.

Je ne partage pas leur manière de voir. Lorsque Zola décrit un fumier, on se bouche le nez ; qu'il y ait de l'art, je n'en disconviens pas, c'est tout au plus si je regrette que cet art n'ait pas été appliquée à la description d'une rose. Mais cette peinture ou toute autre plus scabreuse du célèbre écrivain réaliste vient en son lieu et place ; elle fait partie d'un ensemble qui n'a certes pas un but pornographique. Je serais curieux de savoir ce que dirait M. Zola si un libraire s'avisa de faire un tirage à part des passages risqués de *Pot-Bouille*, *Germinal*, *La Terre* ou toute autre de ses œuvres et les affichait avec d'immondres gravures. Parions qu'il la trouverait mauvaise.

Non, l'art n'est pas plus en question que la liberté dans la croisade de MM. Passy et Simon. Ce que demandent ces hommes éminents, c'est que nos enfants ne soient pas condamnés à contempler des peintures, à lire des titres flamboyants qui les obséderont et détermineront chez eux une précocité funeste. Ce qu'ils veulent obtenir, c'est que, de même que nous nous défendons contre le choléra et la peste, de même nous puissions nous défendre contre la pornografia, qui ne doit pas être rendue obligatoire ; c'est qu'on cesse de violer la vie des enfants.

Si vous êtes de leur avis, vous n'avez qu'à envoyer votre adhésion avec deux francs au siège de la « Société de Protection contre la licence des rues », rue Pasquier, 10, à Paris. Elle y sera en nombreuse et bonne compagnie, je vous l'assure.

OCTOR.

ÉLECTION SÉNATORIALE

Mont-de-Marsan, 20 mars.
Voici les résultats de l'élection sénatoriale :

MM. le docteur Demoulins de Riols, conseiller général, républicain, 186 voix ; de Gavardie, ancien sénateur, conservateur, 179 ; Saintas, avocat, conseiller général, républicain, 171 ; Arthur Latappy, avoué à Mont-de-Marsan, républicain, 104 ; Loustalot, député de Dax, républicain, 72. Il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. de Cès, Caupenne, républicain, décédé.

Deuxième tour de scrutin.—Inscrits : 713. M. Demoulins de Riols, conseiller général républicain, 416 voix, élu ; M. de Gavardie, conservateur, 188 voix ; M. Saintas, républicain, 60 voix.

LES ATTENTATS À LA DYNAMITE

Paris, 20 mars.

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, a opéré hier, dans l'après-midi, l'arrestation de l'anarchiste Mayence, et a fait une perquisition à son domicile. Divers manuscrits trouvés au domicile de Mayence établiraient que s'il n'est pas un des auteurs du vol de dynamite commis à Soisy sous Étoile, du moins il a été chargé de remettre plusieurs de ces cartouches à des compagnons anarchistes.

L'anarchiste Henri Dupont a été envoyé au dépôt sous la double inculpation de complicité de vol et de détention d'engins prohibés. L'engin trouvé au domicile de Henri Dupont est des plus dangereux en telles mains. C'est une fusée à inflammation par l'électricité. Elle a la forme d'une bombe pouvant s'adapter par une de ses extrémités à toutes sortes de projectiles, vases, récipients pour explosion au moyen de fils électriques qui partent de sa partie supérieure.

A l'aide de cet engin, on peut provoquer une détonation à distance et en toute sécurité pour l'opérateur pour que les fils aient plus ou moins de longueur.

Interrogé sur la provenance de cette fusée, Henri Dupont a déclaré qu'elle lui avait été donnée par un de ses amis qui était mécanicien. Il a dit n'avoir jamais eu l'intention d'en faire usage.

En y regardant bien, on trouverait là des types qui rappellent ceux qu'on rencontrait entre onze heures et minuit du côté de Canon street et de Blackfriars.

Mais personne n'y prend garde.

La respectabilité du lieu les couvre comme autrefois sainte Sophie protégeait les malandrins de Byzance et leur servait d'asile.

D'ailleurs dans le brouillard intense, épais, lourd et noirâtre des bords de la Tamise, les coquins et les honnêtes gens sont difficiles à distinguer.

Dix heures du matin sonnaient à la grande horloge du British Museum lorsqu'un cab s'arrêta devant la maison Burlett Templeton and Co.

Un petit homme confortablement vêtu, enveloppé des pieds à la tête dans un ulster de voyage, la tête couverte d'un petit chapeau rond, presque sans bords, en descendit.

Il entra dans l'immense boutique et demanda :

— M. Templeton ?

Mais ce fut pour la forme. Il n'attendit pas la réponse, s'engagea dans un long couloir sombre, gagna un escalier tournant, reprit un autre corridor et parvint enfin auprès d'une porte capitonnée de maroquin vert et plus difficile à trouver que celle des directeurs du *Times* ou du *Standard*, des nababs qui savent se protéger contre les visites imprudentes. Là il toucha un timbre.

La porte s'ouvrit d'elle-même, comme dans une féerie.

Le petit homme entra dans un vaste

FEUILLET DE *L'INDÉPENDANT*
des Pyrénées-Orientales.

N° 56.

LA FILLE SANS NOM

Grand roman inédit.

DEUXIÈME PARTIE

PAUVRE JEANNE !

XXI

Oxford street. (Suite.)

L'armée clandestine qu'ils entretiennent vit grassement, grouille dans les tavernes de la cité, fréquent les bars, les public house et les tap, dévore des jambons et des kippers, s'abreuve de porter, d'ale et de gin, s'enivre à outrance et jouit de tous les plaisirs qu'un bon Anglais peut se payer dans la joyeuse ville de Londres, mais elle ne roule pas sur l'or.

Ce sont de simples soldats qui ne reçoivent une haute paie que les jours de victoire.

Pierre Brécheux toutefois avait conquis ses grades rapidement.

Il était de l'état-major.

Le vieux Templeton, qui avait un œil étonnant, le remarqua tout de suite.

On pouvait tirer bon parti de ce petit homme fin comme l'ambre, aigri comme du vinaigre par les misères de la vie, et prêt à tout pour escalader

cette tour chancelante qui s'appelle la fortune.

Pour tout résumer en un mot, Templeton et Burlett l'honoraien de leur confiance.

Les plans de l'ancien maître d'études les séduisaient.

Ils se reposaient sur son astuce de loup-cervier.

Avec lui toute bataille livrée était gagnée d'avance.

De là la faveur dont il jouissait dans cette estimable maison.

Ce jour-là, l'ex-solicitor travaillait dans son bureau, au premier étage d'un superbe immeuble, à l'angle d'Oxford-street et de Charing-Cross.

Cette maison est une des plus considérables du quartier.

C'est tout dire.

Oxford-street et Charing-Cross, valent nos boulevards, moins la gaieté.

La maison est carrée, à trois étages seulement, mais massive comme une forteresse, solide sur ses bases et percée de fenêtres larges comme des ouvertures de magasin.

Sur la porte d'entrée, une seule inscription en lettres d'or :

BURLETT, TEMPLETON AND CO.

Le Krach de la Banque des Chemins de Fer

Paris, 20 mars.

Le passif de la Banque des Chemins de fer serait exactement de 22 millions.

C'est une plainte au sujet d'un recouvrement de 2,000 francs seulement qui a précipité la déconfiture de la banque. Elle exploitait de nombreuses mines d'or, notamment le Champ d'or au Transvaal, plusieurs mines d'étain en Espagne et en France. La Banque dépendait 3 à 400 mille francs par an pour les réclames dans les journaux. Un dernier versement de plus de 20,000 francs a été effectué à ce sujet mercredi dernier.

Depuis huit jours, M. Ducoureau marchait seul ayant un encasne variant de 3,000 à 10,000 francs seulement. L'administrateur arrêté hier dans l'après-midi est bien M. de Lagrange, qui semble anéanti.

La faillite de la Banque des chemins de fer a été déclarée, hier, par le tribunal de commerce, et M. Lissoty a été nommé syndic. On pense que les fugitifs ont emporté chacun un certaine de mille francs. L'actif de la faillite ne dépasse pas trois millions.

NOUVELLES COMMERCIALES

Un change compensateur.

On écrit de Saint-Sébastien :

Les nouvelles de la Navarre disent que les achats de vins ont recommandé. Les négociants trouvent dans les bénéfices du change une compensation suffisante aux surélévations des droits de douane.

Les négociations de la Suisse.

On écrit de Berne :

Le Conseil fédéral a fait publier la note suivante : « En présence des nouvelles contradictoires et fantaisistes qui circulent au sujet des négociations commerciales de la Suisse avec la France et l'Italie, le Conseil fédéral croit devoir avertir le public que le secret sur ces négociations étant strictement gardé, il n'y a lieu d'ajouter foi qu'aux informations qui seraient insérées dans le *Bulletin* mis par le Conseil fédéral à la disposition de la presse. »

Améliorations Postales

Paris, 20 mars.

Il nous paraît intéressant de signaler les principales améliorations décidées par le dernier congrès postal de Vienne et énumérées dans un projet de convention que M. Jules Roche vient de soumettre à la Chambre.

D'après cette convention, les dimensions des échantillons envoyés à l'étranger sont élevées de 20 à 30 centimètres en longueur, de 10 à 20 centimètres en largeur, de 5 à 10 centimètres en épaisseur, et la longueur des imprimés en forme de rouleau est portée à 75 centimètres. D'autre part, les envois contre remboursements seront désormais admis, pour l'étranger. En ce qui concerne les envois avec valeurs déclarées, les principales innovations consistent, pour l'étranger, dans la réduction du droit proportionnel d'assurance et l'autorisation d'expédier des boîtes renfermant des bijoux et objets précieux. Le service international des valeurs déclarées ne comportait jusqu'ici que l'envoi des pa-

liers de valeur. Dorénavant, les boîtes avec valeurs déclarées pourront être expédiées à l'étranger et le poids maximum des boîtes pourra être fixé à 1 kilogramme.

En ce qui concerne les mandats de poste internationaux, ils seront soumis au tarif de 25 centimes par 25 francs, et le maximum du montant des mandats est fixé à 500 francs. En outre, l'expéditeur pourra désormais obtenir, avant la livraison au destinataire à l'étranger, le retrait d'un mandat.

En dehors des améliorations apportées dans les relations postales de la France avec l'étranger, d'autres améliorations doivent être apportées à notre service intérieur. Pour les lettres de valeurs déclarées, le droit d'assurance, qui est actuellement de 10 centimes par 100 francs, sera fixé à 10 centimes par 500 francs. Pour les boîtes de valeurs déclarées, le tarif intérieur, qui se compose actuellement d'un droit fixe de 25 centimes et d'un droit proportionnel à la valeur déclarée, sera assimilé à la taxe des échantillons, qui est de 5 centimes par 50 grammes, et le droit d'assurance sera celui des lettres de valeurs déclarées.

Le rapporteur de la commission parlementaire des postes et télégraphes, M. Georges Cochery, a fait observer que ces réductions, qui seront bientôt suivies de l'extension donnée au service des colis postaux, coïncideront heureusement avec la réduction des tarifs de chemins de fer pour les transports à grande vitesse. On sait que ces derniers tarifs doivent être réduits à partir du 1^{er} avril.

Ceux qui parlent du Roussillon.

J'ai apprécié, il y a quelques semaines, la fort intéressante étude de M. Jean Brutails, archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales, sur les origines de la question d'Andorre. C'est encore de M. Brutails que je vais parler aujourd'hui.

Il a fait paraître récemment un ouvrage intitulé : *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge* (1), qui a été imprimé aux frais de l'Etat, à l'imprimerie nationale. Il nous a été donné rarement de lire un livre mieux ordonné, mieux présenté, plus précis et plus documenté que celui de M. Brutails. Chaque affirmation de l'auteur est appuyée par des textes indiscutables, par des citations choisies avec habileté.

Je ne passerai pas une revue détaillée de tous les chapitres de l'*Etude des populations rurales*, me promettant de revenir de temps en temps sur les passages du livre, et ils sont nombreux, qui fournit des renseignements, des aperçus originaux de nature à intéresser nos lecteurs.

Je me bornerai pour aujourd'hui à faire une courte analyse de l'ouvrage de M. Brutails.

L'*Etude sur les populations rurales* a surtout pour objet la période antérieure au XIV^e siècle, « parce que cette période qui correspond... dit l'auteur dans sa préface, — à la formation du régime féodal et à son épanouissement, m'a semblé particulièrement intéressante. »

Après avoir indiqué les sources où il puisait les éléments de son ouvrage, — textes législatifs renfermés dans le recueil des constitutions de Catalogne, chartes, registres de notaires, recueils

(1) Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge, un fort volume de 311 pages, 7 fr. 50, Alphonse Picard, éditeur. En vente à la librairie Julia et chez les principaux libraires.

salon richement meublé, mais toujours avec cette nuance de sévérité qui est le cachet particulier de la maison.

A son aspect, un gentleman d'une soixantaine d'années, vert, au teint clair des Anglais gâvés de succulents roasts-beefs de Durham et de dishley, additionnés de culottes de porc frais, codues et bien en chair, parut se déridier.

Ce gentleman était plus respectable encore que la maison.

Sa mise était celle d'un pasteur protestant.

Impossible de rêver un clergyman plus honorable d'apparence.

— C'est vous Brécheux ! dit-il en s'épanouissant. Donnez-vous donc la peine de vous asseoir. Enchanté de vous voir.

Et aussitôt, comme le temps est de l'argent, il aborda son sujet :

— L'affaire est fixée ?

— A huitaine, monsieur Templeton.

— C'est parfait. En principe, Burlett et moi, nous n'avons pas de goût pour ces opérations... personnelles... On l'en prendra à cause de vous.

— Elle sera excellente.

— Je n'en doute pas... Mais qu'est-ce que nous faisons, nous ? Rien que de très innocent. Nous achetons les résultats d'opérations exécutées... C'est simple et correct, presque légal.

— Je le sais, monsieur Templeton.

— Parlez-moi de ce Rosen... Un Juif... De Francfort.

— Très forts, ces gens-là !... Voyez ce qu'il a amassé ! Quelle activité !... C'est

presque du génie... Vous êtes sûr du cliché ?

— Trois millions de diamants environ.

— C'est incroyable !... On les estima... largement... Vous aurez votre partie... Nous avons dit ?...

— Quarante pour cent !

— C'est trop, c'est trop, mais nous n'avons qu'une parole...

— A la bonne heure !

— Loyauté absolue ! C'est ce qui fait notre force !

On entendait un petit gloussement dans le salon.

L'honorable Templeton ouvrait la bouche et daignait sourire.

La perspective des trois millions de diamants l'égayait considérablement.

Brécheux fut effrayé de ses longues dents mais il ne perdit point le respect.

— Vous êtes toujours content de Will ?

reprit l'Anglais.

— Parfaitement.

— Un bon sujet, God damn ! Il aurait pu se charger de ce Rosen...

— Neus en aurons besoin plus tard...

— Il ne faut pas le compromettre...

M. Templeton touche un timbre.

Une porte dérobée s'entrebailla.

Un valet aux cheveux couleur poil de chacal se montra.

— Prévenez Tom Childs, ordonna le maître doucement. Ce soir même !...

Le valet s'inclina et sortit.

— Tom Childs est un gentleman, distingué, mais prodigue, dit Templeton.

Toujours à sec... les entreprises les plus hasardeuses ne lui déplaisent pas pourvu qu'il y ait au bout un billet de cinq cents li-

vres. Ces sont des frais à défaillir du bénéfice. Fort comme un éléphant et doux comme un agneau. Vous en serez content. Ce Rosen est grand ?

— Taille ordinaire.

— Robuste ?

— Médiocrement.

— Les notes portent qu'il vit seul ?

— Vieux garçon.

— Avare ?

— Comme un rat.

— C'est le moyen d'être riche. Quand faut-il vous expédier le gentleman ?

— Le vingt-quatre au soir.

— L'*Albatros* le conduira au Havre et la ramènera avec son butin. On peut lui confier ce qu'on veut. Il n'y a pas d'être plus sur que lui. Tous nos employés lui ressemblent. Problème scrupuleuse, c'est la devise de la maison.

— C'est admirable, déclara Brécheux.

— Confiance réciproque ! Voilà notre force.

— Vous ne redoutez pas quelque surprise, demanda le petit homme, une trahison ?

— Temperton haussa les épaules.

— Nullement.

— Si par hasard un de vos... employés... était arrêté en France ?...

— Où serait le mal ?

— Condamné ?

— Après ?...

— Jeté au bagné ?

— Ils peuvent compter sur nous et le savent. On les tirerait d'embarras.

La vraie puissance du monde, la voilà.

Temperton montra d'un geste noble

divers, les écrits du regretté Bernard Alart, œuvres des auteurs qui se sont occupés du droit ancien ou des coutumes de la province du Roussillon, François Fossa, André Bosch, surnommé le *ménidor*, Xaupi, Massot-Reynier, Henry, de Gazanyola, Tastu, de Tourtoulon, de Broca, Amiel, etc., — M. Brutails parle des origines du droit roussillonnais, passe en revue les droits visigothique, franc, romain, canonique, les coutumes locales du Roussillon et aborde ensuite de front son étude sur les populations rurales qui comprend 18 chapitres.

Il étudie les travaux de dessèchement, d'irrigation et de défrichement entrepris au moyen âge et qui n'ont pas peu contribué à faire de notre pays un des plus beaux départements de France.

Il examine les divers modes de culture autrefois employés, explique de quelle façon était divisée la propriété, parle du domaine, de la maison, du village, donne des renseignements très curieux sur les villages fortifiés, les châteaux et les bastides militaires, sur les monnaies et les mesures usitées en Roussillon, sur le commerce de l'argent, les prêts à intérêts, les banques, les tâches, les juifs, etc.

Il parle ensuite des biens et de la propriété, des actes de vente, des alleux et tenures, des redevances et des services personnels, des usages en honneur en Roussillon pendant le moyen âge, du droit du seigneur.

M. Brutails continue en étudiant les institutions féodales du Roussillon, la condition des personnes, la noblesse, la bourgeoisie, les serfs, la seigneurie, la communauté d'habitants et la commune.

Il termine en s'occupant de la situation du Roussillon et de la Cerdagne à l'égard des comtes de Barcelone, puis des rois d'Aragon, du rôle et des droits du souverain et, enfin, de l'état du pays au moyen âge à point de vue de la sécurité, au point de vue politique et au point de vue religieux.

Tout est à lire dans cet intéressant volume que doivent avoir entre leurs mains tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre département. A chaque page on découvre des choses nouvelles, inédites, on recueille des renseignements utiles qui peuvent être, plus tard, consultés avec fruit.

Comme je le dis en commençant ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut donner une idée de l'importance et de l'attrait que présente l'étude de notre ancien archiviste. Mais la place m'étant mesurée je ne puis qu'indiquer sommairement la charpente de l'ouvrage. J'engage tous ceux qui s'adonnent à l'histoire du Roussillon à lire le livre de M. Brutails, sur lequel je reviendrai quelquefois.

Après avoir décerné à l'auteur la part d'éloges qu'il mérite à tant de autres, je me permettrai de lui faire un reproche : c'est celui d'avoir trop cherché à laver l'Eglise et surtout l'Inquisition des crimes qu'elles ont commis. C'est aller contre les tendances de l'esprit moderne, c'est aller contre les enseignements de l'histoire que de prétendre que la justice et le bon droit étaient pour l'Eglise contre l'hérésie, pour l'Inquisition contre ses victimes.

Il n'est pas plus logique de dire que l'Inquisition n'opprima pas les consciences et ne domina pas par la terreur. M. Brutails est allé beaucoup trop loin et nombreux sont ceux qui ne partagent pas sa manière de voir sur le rôle de l'Eglise et de l'Inquisition au moyen âge. Cette réserve faite, je félicite très sincèrement et très chaleureusement M. Jean Brutails de son travail si conscient, si bien écrit et si captivant sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge. Comme lui, je souhaite que la crise dont souffrent les populations de la contrée prenne bien fin et j'espère que « le Roussillon redeviendra le pays des plaines joyeuses et des montagnes en fête. » E. B. F.

TRIBUNE MUNICIPALE

On nous écrit :

Perpignan, 20 mars.

Citoyen directeur,

Je vous prie, dans l'intérêt commun, de reproduire dans votre estimable feuille, cette lettre, protestation indignée. Merci d'avance.

Je fus, un jour de la semaine dernière, au théâtre municipal. Après avoir attendu pendant une demi-heure l'ouverture des portes, munis de ma carte, le premier je passai au contrôle et précipitamment montai l'escalier conduisant aux secondes, tout en caressant la perspective d'occuper une bonne place sur laquelle j'étais en droit de compter.

Hélas ! quelle déception, tous les premiers rangs et même une partie des seconds étaient déjà accaprés ! Cela par des gens commodément assis qui, à coup sûr, n'étaient pas passés au contrôle et ne pouvaient en aucune façon être montés avant moi. Par où donc étaient-ils entrés ? Mystère et agence électorale !

Outré avec juste raison, je me demandai à quoi servait d'attendre son tour devant le guichet ou encore de prendre sa carte en location puisque, avant l'ouverture des portes, des spectateurs « tombés des nues » ont déjà impudemment pris les meilleurs points de vue.

Franchement, cela est indigne !

Aussi, n'est-ce pas extraordinaire d'entendre dire que les recettes ont été

Bulletin Télégraphique.

Paris, 20 mars.

L'anniversaire du 18 mars.

Plusieurs banquets ou punchs ont eu lieu, hier soir, dans les divers quartiers de Paris, pour fêter l'anniversaire de la Commune. Tout s'est borné à des discours nombreux, mais aucun incident ne s'est produit.

La crise en Allemagne.

Berlin, 20 mars.

Le chancelier de l'empire, de Caprivi, vient de partir pour Hubertusstosch, où il a été mandé télégraphiquement par l'empereur.

Il avait tout d'abord été décidé que l'empereur Guillaume resterait à Hubertusstosch jusqu'à la fin du mois ; mais le désarroi que la crise a provoqué à Berlin vient d'obliger Guillaume à modifier ses intentions. L'empereur a fait prévenir ce soir M. de Lucas, son chef de cabinet, qu'il serait de retour dans la capitale lundi prochain. Il est donc probable qu'on sera fixé, dès lundi, sur le sort de la démission du général de Caprivi.

On assure que M. de Caprivi maintient sa démission, malgré l'insistance de l'empereur. Beaucoup de députés expriment l'avis que l'empereur a ordonné au chancelier de rester à son poste.

La reine d'Angleterre en France.

Cherbourg, 20 mars.

Les yachts royaux sont arrivés en rade. Le Victoria and Albert est entré à l'arsenal pour vingt-quatre heures. Sur la demande de la reine, les honneurs officiels n'ont pas été rendus.

Toulon, 20 mars. Demain matin, toute notre escadre sera au mouillage de la rade d'Hyères.

M. Arène a dit qu'en soutenant la jeunesse on faisait œuvre de bon socialisme, œuvre utile non-seulement à la République, mais à la patrie.

L'orateur a évoqué le nom de Gambetta, qui aimait par-dessus tout cette patrie mutilée, à qui il avait sauvé l'honneur.

La France est maintenant relevée et possède l'estime et le respect du monde entier.

Ce discours a été très applaudi.

L'OFFICIEL

Dans la liste des élèves sortant de l'école de Saint-Maixent et nommés sous-lieutenants se trouvent :

MM. Veyssi et Gobert au 12^e de ligne ; Rouvière et Cornie au 400^e.

LA BOURSE DE PARIS

Paris, 19 mars.

Les tendances moins favorables qui s'étaient déjà manifestées sur l'Extrême et le Portugal ont persisté aujourd'hui, et, bien que les plus hauts cours pratiqués n'aient pas été maintenus en clôture, la reprise sur la clôture précédente est cependant notable.

Nos Rentes, avec un marché peu actif, ont maintenu ou à peu près les cours d'hier. Le 3% fait 96.15 et le 3% nouveau 96.05 ; le 4 1/2% passe de 105.32 à 105.40. La plupart des Sociétés de crédit n'inscrivent aucun cours à terme. Cela ne dénote pas un courant d'affaires bien actif.

Le Crédit foncier, à 1.198.25, et le Crédit lyonnais, à 762.50, ont été seuls cotés. Le Suez passe de 2.720 à 2.722.50.

L'Extrême, qui finissait hier à 575.16, s'est avancée dans le cours de la Bourse à 584.8, et reste en clôture à 577.8. Le Portugal s'est relevé à 26.3/16. Les valeurs ottomanes conservent leur fermeté. Les fonds russes sont un peu plus faibles. L'Italien a eu une marche assez active, et le cours de 87 a été vigoureusement défendu ; on note 86.87, dernier cours. Le Rio se maintient à 433.75.

L'action de Morena se traite à 413.75 ; celle des Phosphates de France, à 562.50.

Primes sur le 3% ancien : Fin courant, dont 50 c., 96.27 à 96.30 ; dont 25 c., 96.30 à 96.40 ; fin prochain, dont 50 c., 95.40 ; dont 25 c., 96.70 à 96.75.

TRIBUNE DU TRAVAIL

A la Reprise imperceptible. — Mme VIDAL, rue Four St.-Jean, 6, et rue Cimetière St.-Jean, 5 (4^e étage), de 1 à 2 h.

Un prélat bien connu, qui donnait ses audiences après son déjeuner, avait dû les suspendre à cause de la lenteur de ses digestions, qui lui donnaient de la somnolence et rendaient difficiles la pensée et la parole. Préoccupé de cet état, son médecin lui conseilla l'usage des Perles de Pepsine de Chapoteau après les repas ; l'effet en fut merveilleux : immédiatement l'intelligence reprit toute son activité ; il put donner ses audiences sans fatiguer ses instructions avec la clarté remarquable qui lui est familière.

PLUS DE DOULEURS
Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côte, Toux rebelle, Bronchites, etc.
PAR L'APPLICATION DU VÉRITABLE
TOPIQUE BERTRAND AINE
50 années de succès et des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité (*Notice Gratuite*).
Prix: 0.50, 0.75, 1, etc. — France contre mandat.
LYON, 21, place Bellecour; PARIS, 141, r. Rennes et 1^{er} Fl.

(PYRÉNÉES-ORIENTALES) **LE BOULOU** (PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Les eaux du Boulon sont des eaux alcalines de première qualité, qui leur place à côté de celles de Vichy, et qui, de plus, se rapprochent des sources ferrugineuses. (CONSTANT JAMES, *Guide aux eaux minérales*). SE TROUVE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS & DROGUISTES. Etablissement ouvert toute l'année.

Trajet direct en chemin de fer.

M. Barjau, ancien chef d'institution et les familles Tolza, Valète, Farines, Liboury vous prient d'assister aux obsèques de

M. François BARJAU, ancien agent principal d'Assurances, ancien capitaine des Pompiers, chevalier de la Légion d'honneur qui auront lieu mardi, 22 courant, à 9 heures du matin, à l'église Saint-Jacques.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Anguille, 4.

Les membres du Cercle républicain de la Parfaite-Union sont priés d'assister aux obsèques de

M. François BARJAU, membre du Cercle. Réunion à la maison mortuaire.

Association polytechnique. — La conférence donnée hier soir, à la salle Arago, par M. Julien Simon, professeur de rhétorique au Collège, sur Chateaubriand, a été un vrai régal pour les amateurs de belle littérature.

Le conférencier, qui est un ancien élève de l'école normale supérieure, a apprécié l'œuvre et le caractère de Chateaubriand avec un talent remarquable.

La conférence d'hier comptera comme une des meilleures de l'année et nous espérons que M. Simon nous parlera, dans peu de temps, des autres grands écrivains du xixe siècle.

M. Jules de Lamer s'est fait l'interprète de la nombreuse assistance en remerciant et en félicitant chaleureusement le conférencier. Nous joignons nos félicitations à celles de l'honorable président.

Bal de la Mi-Carême. — La commission du bal de charité de la Mi-Carême, réunie dans une des salles de la mairie, a nommé :

Présidents d'honneur : MM. le général commandant la 33^e division ; le préfet des Pyrénées-Orientales ; le général gouverneur ; le président du tribunal civil ; le président du tribunal de commerce ; le maire de Perpignan.

Président : M. A. de Terrats.

Vice-présidents : MM. le commandant de Ville-d'Avray ; Laffon Etienne ; Descomps, secrétaire général de la préfecture ; Paul Reig.

Secrétaire : M. Masnou.

Tresoriens : MM. Thierry, Carcassonne. Garde des sceaux : M. Bosc Jacques.

La Commission prie MM. les bouquiniers-fleuristes de vouloir bien se rendre demain lundi, 21, à huit heures 1/2 du soir, dans la salle des Pas-Perdus de la Mairie, pour soumissionner en vue des fleurs à fournir.

Les personnes qui désirent prendre en location des loges ou des fauteuils, sont priées de s'adresser au siège de la Commission (rez-de-chaussée de la mairie), de neuf heures 1/2 à onze heures 1/2 du matin, et de deux heures à cinq heures du soir.

Distribution de pain aux pauvres. — Le Cercle républicain de la Parfaite-Union fera, dimanche prochain, 27 mars, une distribution de pain aux pauvres de la ville, dans son local delarue Saint-Sauveur. Le pain ne sera délivré que contre remise de bons délivrés par les membres du cercle.

Accident sans gravité. — Hier, vers 10 heures du matin, une charrette chargée de tourteaux d'olive, appartenant à M. Pierre Marange, propriétaire à Ville-neuve-de-la-Rivière s'est brisée sur le Pont de pierre, par suite d'un cahot. On a dû transborder le chargement sur un autre véhicule. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Un service de gondoles. — Nous avons signalé si souvent le mauvais état de l'avenue de la Gare que depuis quelque temps, découragés du peu de compte qui était tenu de nos réclamations, nous avions renoncé à protester contre l'incurie municipale.

Mais il se produit depuis hier soir sur cette avenue un fait tellement inouï que l'on ne peut s'empêcher de pousser un nouveau cri de protestation et d'indignation.

La chaussée de l'avenue est tellement décharnée et usée que son niveau se trouve inférieur à celui des rigoles creusées de chaque côté de la route ce qui fait que celles-ci dégorgent maintenant leur eau au milieu de la chaussée et qu'un petit lac s'est formé devant la maison Bardot (à l'ironie des choses !) devant la maison de M. Joffre, ingénieur de la ville.

On parle de l'organisation d'un service de gondoles pour transporter les voyageurs à la gare, les tramways ne pouvant bientôt plus circuler sur le lac Delsors.

Un gamin qui aime les voyages. — L'exemple donné par les deux gamins de Montpellier, dont nous avons raconté l'odyssée, n'a pas tardé à être suivi. Le jeune B... de Perpignan, quittait vendredi matin le domicile paternel avec l'intention de se rendre à Barcelone. Mais il a dû interrompre son voyage à Cerbère, où il a été surpris par le commissaire spécial de police. On a eu toutes les peines du monde à le faire descendre de wagon. Il a été reconduit à Perpignan par le train de 8 heures du soir. Son père l'attendait à la gare et lui a administré la correction qu'il méritait.

Notre jeune voyageur n'avait, quand il est parti de chez lui, que 16 francs en poche. Comme le voyage de Barcelone coûte déjà 15 francs, B... était destiné à mourir de faim en arrivant dans cette ville.

C'est parce que ses parents voulaient l'empêcher d'aller trop souvent au théâtre que le jeune B... avait pris la fuite.

Il a promis de partir encore si on ne le laissait pas aller, tous les soirs, écouter nos artistes jusqu'à 4 heures du matin.

Théâtre. — Belle salle hier, dans l'après-midi, pour la représentation des *Mousquetaires au couvent* donnée en matinée. Grand succès pour toute la troupe d'opérette, notamment pour Mme Simon, MM. Gheleyns, Simon et Herbez.

Le soir, peu de monde pour entendre les *Amours du Diable*.

Société de musique classique. — Le 4^e concert de la société de musique classique aura lieu mercredi prochain, 23 mars. Parmi les morceaux portés au programme, nous remarquons le *Stabat de Rossini*.

Le dégrémement de la grande vitesse. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Un de vos rédacteurs, M. E. B. F., a publié ces jours passés, dans votre journal, de très utiles renseignements sur les prix qui coûteront bientôt les voyages en chemin de fer qui intéressent le plus nos concitoyens. Je remarque toutefois une lacune que quelques flâneurs et quelques affaires comme moi seraient heureux de voir comblée.

Ne pourriez-vous donc nous dire quel sera le prix des billets d'aller et retour de Perpignan à Paris ?

Veuillez agréer, monsieur le directeur, avec mes remerciements, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Un voyageur.

Réponse. — Je n'ai pas indiqué les prix des billets d'aller et retour pour Paris parce qu'ils ne sont pas portés sur le barème communiqué par la compagnie du Midi à la préfecture. Sur ce barème ne retrouvaient que les prix des billets d'aller et retour pour une distance de 300 kilomètres, la compagnie n'en délivrant pas pour un trajet plus long.

E. B. F.

Bal de la saint Joseph. — Samedi soir, à l'occasion de la saint Joseph, un bal a été donné dans la salle de bal du café Galot par un groupe de jeunes gens du Vernet.

La salle, magnifiquement décorée par M. Galot, qui est toujours heureux de pouvoir se rendre utile au public très nombreux qui se presse chaque dimanche dans son établissement, présentait un spectacle ravissant. A 8 heures, la salle était comble. Inutile de dire que l'on s'est bien amusé ; on a dansé avec beaucoup d'entrain toute la nuit, et tout le monde s'est séparé en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Cette charmante petite fête s'est terminée à 8 heures du matin.

Une quête faite pour les pauvres a produit la somme de 36 francs, qui a été versée au Bureau de bienfaisance.

Nos félicitations aux organisateurs de cette belle soirée qui nous a donné l'occasion de passer un moment agréable.

Un groupe d'invités.

PORTÉ, 19 mars 1892.

Terrible avalanche. — Voici des détails concernant la double avalanche qui s'est détachée des deux versants qui forme la Pourteille d'Andorre du côté de la France :

Cette avalanche s'est produite dimanche 13 mars, vers sept heures du matin. Elle a englouti : 1^o Michel Aren, originaire de Soldeu, âgé de 28 ans, qui faisait, en qualité de facteur, le service des postes françaises de Soldeu à Porté et reciprocum ; 2^o Isidore Calbo, âgé de 32 ans, lui aussi originaire de Soldeu et un des plus riches propriétaires de l'Andorre.

Ces deux andorrans se rendaient à Porté.

Michel Aren faisait le service de la poste depuis la création du bureau de Porté. Il était célibataire et vivait avec une de ses sœurs, qui était mariée, et avec un frère. On n'a jamais vu de famille plus unie.

La seconde victime, Isidore Calbo, laisse une veuve, sans enfants, car il n'était marié que depuis le mois de juillet dernier. Il a un de ses frères qui habite Urgell, en Espagne.

Ces deux malheureux, morts si tragiquement, jouissaient de l'estime générale.

Nous croyons savoir que, aujourd'hui 19 mars, on devait commencer les fouilles en vue de trouver les corps des deux Andorrans.

Mais la double avalanche a entassé sur eux un couche de neige d'une épaisseur si considérable, qu'il sera difficile de découvrir leurs cadavres avant plusieurs jours. Du col de Puymaurens on voit très bien l'endroit où la catastrophe s'est produite.

Il est à remarquer que dimanche Aren avait formé le projet de dormir à Porté, contrairement à ses habitudes, pour attendre Calbo qui devait se rendre à Porté pour affaires. Ce dernier venait rarement en France pendant l'hiver.

ODEILLO. — *Explication.* — Dans l'article d'Odeillo, inséré au journal de samedi, 12 mars 1892, il faut lire : *Que va faire ma maîtresse de cuisine ?*

RIVESALTES, le 20 mars 1891.

Conseil municipal. — Session extraordinaire de mars. — Le conseil est convoqué en séance publique pour demain, 21 courant, à 8 heures du soir.

Bal. — Le bal des habitués du café de Paris, que nous avions annoncé, a eu lieu, hier soir, avec tout le succès désiré.

Jamais, depuis qu'on en a créé la tradition, cette fête de famille n'avait réuni dans le coquet établissement que dirige aujourd'hui M. Albert Lavaill, une aussi nombreuse foule d'invités et surtout de danseuses, toutes ravissantes avec leurs claires et élégantes toilettes.

L'entrain n'a pas faibli un seul instant et on n'a cessé de danser que ce matin, alors qu'il faisait grand jour, entre 6 et 7 heures.

PONT-VENDRES, le 20 mars 1892.

ÉTUDES
de MM^{es} ROLLAND et ARRÈS,
notaires à Perpignan.

A VENDRE
aux enchères volontaires,
en 4 lots,

Le samedi vingt-six mars mil
huit cent quatre-vingt-douze, à
dix heures du matin.

Par le ministère de MM^{es}
Rolland et Arrès, notaires à
Perpignan, et en l'étude de la
Vieille-Intendance, n° 4 :

1^o Maison d'habitation à
trois étages et terrasse, avec
bâtisse élevée d'un rez-de-
chaussée et terrain en dépen-
dant, sise à Perpignan, rue
du Pont-de-Guerre et place de
la Banque, ayant sa porte
d'entrée sur la rue du Pont-
de-Guerre.

Mise à prix 40,000 fr.
2^o Maison d'habitation à
deux étages, avec jardin et
dépendances, sise à Perpi-
gnan, place de la Banque.

Mise à prix 20,000 fr.

3^o Maison à usage d'habi-
tation et de tannerie, sise à
Perpignan, quartier Vauban, 53.

Mise à prix 20,000 fr.

4^o Bâtiment servant de
tannerie, sise à Perpignan,
rue du Pont-de-Guerre.

Mise à prix 16,000 fr.

NOTA. — L'adjudication sera
faite en quatre lots correspon-
dant aux quatre immeubles ci-
dessus désignés.

Après les enchères partielles,
qu'il y ait ou non adjudication
il sera procédé de la manière
suivante :

En premier lieu : Après la
mise en vente ou l'adjudication
des deux premiers lots, ces deux
lots seront remis en vente en un
seul lot.

En deuxième lieu : Après la
mise en vente ou l'adjudication
des troisième et quatrième lots,
ces deux lots seront remis en
vente en un seul lot.

Enfin, en dernier lieu : Après
les adjudications par lots et par
groupements de lots, les quatre
lots seront remis en vente en un
seul lot.

S'adresser, pour tous ren-
seignements, aux dits MM^{es}
ROLLAND et ARRÈS déposi-
taires du cahier des charges.

CORRESPONDANCE
DU
MONT-DE-PIÉTÉ

PRÊT D'ARGENT
SUR GAGES

7, rue Poissonnerie, 7,
Marché-Neuf.

PLUS D'INJECTIONS
Dragées Balsamiques

BASSAL, pharmacien,
32, rue du Faubourg Notre-
Dame, Perpignan.

D'une efficacité remarquable,
cette spécialité sérieuse, qui
a donné ses preuves irrécusa-
bles pour la guérison des
écoulements, échafouements ré-
cents ou anciens des deux sexes,
maladies de la vessie, etc., n'in-
dispose pas, constitue un tra-
tement économique, supérieur
à tout autre, garantit la gué-
risson.

Boîte : 4 fr.; demi-boîte :
2 fr. 50, 10 contre mandat
poste.

VOITURES de LOUAGE
en tous genres,

Rue FABRIQUES-D'EN-NEBOT
(Maison JULIA),
à côté du restaurant
Carbonnell.

Grande Boucherie

DE CHEVAL
30, rue de l'Argenterie,
PERPIGNAN

Gérée par M. FRANCÈS,

Dont le seul souci sera de
s'appliquer, pour s'attirer une
bonne et nombreuse clientèle,
à servir une marchandise
exempte de tout reproche.

 Blé infernal
Destruction rapide des Rongeurs
(Rats, Souris, Mulots, etc.).

Prix 0 fr. 50

Seul dépôt : Chez LAFONT,
pharmacien à Perpignan.

QUINCAILLERIE, FERRONNERIE, OUTILLAGE Fers, Fontes, Métaux, Poutres en Fer.

LESIRE & BONREPEAUX

6, Rue des Trois-Journées, PERPIGNAN

Seuls dépositaires pour les Pyrénées-Orientales des ornements en fonte de fer
de la maison A. DURENNE, de Sommevoire (Haute-Marne).

Quincaillerie spéciale pour le bâtiment, fil de fer pour la vigne,
grillages galvanisés, ronces artificielles.

INSTRUMENTS DE PESAGE

Agents généraux pour les Pyrénées-Orientales du pulvérisateur L'ÉCLAIR-VERMOREL

AVIS

Nous prévenons MM. les Propriétaires qu'il se vend dans le département divers appareils
qui leur sont présentés comme étant l'EGLAIR de VERMOREL ; l'emploi de fausses ban-
des portant le nom Eclair Vermorel, a été constaté ; il serait donc préférable de s'adresser à
nous directement, nos appareils étant garantis deux ans pour tous vices de construction.

AVIS aux CORPORATIONS qui EMPLOIENT des BOIS

Spécialités pour Charbons, Foudriers, Menuisiers, Ébénistes, etc.

M. Gilles BUC, directeur de la scierie mécanique Charles RICARD, quartier Saint-Assiscle, Perpignan, a l'hon-
neur de porter à la connaissance de toutes ces corporations
qu'il vient de recevoir une grande quantité de BOIS de
toute essence et de toute provenance, tels que : Chêne, frêne,
noyer, orme, châtaignier, peuplier du Nord pour meubles de pre-
mière qualité, ainsi qu'un grand assortiment de parquets
de 3 centimètres d'épaisseur, livrés à 1 fr. 70 le mètre
carré. — La maison livre aussi toute commande de bois
débité à mesures fixes.

M. BUC continue, avec plus d'extension encore, sa grande
fabrication de caisses d'emballage et de beaux caissons
échantillons vins qui ont fait sa grande réputation dans
tout le Roussillon.

Atelier spécial pour découpages et tournage.

ENTREPOT DE SOUFRES

de la maison Léonce VÉZIAN, de Marseille,

chez

M. J. Blanc-Modat, à Port-Vendres.

Le soufre de cette maison, grâce aux moyens perfection-
nés de fabrication, est garanti de première pureté. Son em-
ploi, répété en temps opportun, prévient un grand nombre
des maladies de la vigne.

A L'ARC-EN-CIEL
MAISON FONDÉE en 1848

Salamo-Gély.

ARMAND LEQUIN, SUCCESSEUR

10, Rue des Augustins, PERPIGNAN

Couleurs broyées et délayées. — Pinces assorties. —
Habits et Tubes. — Alcool à brûler. — Collas. — Huile
de pied de bœuf. — Acides muriatiques, nitrique, acé-
tiques, sulfuriques, tartriques, etc.

LESSIVE PHÉNIX

NOTA. — On trouvera dans le magasin tous articles
concernant les entrepreneurs et artistes peintres.
Sulfates de cuivre, de fer, de soude, cristaux, potasse, etc., etc.

Benzine et Neufaline pour détacher soi-même.
Luxuria pour cirer soi-même les meubles.

FABRIQUE DE SIROPS & LIQUEURS

ANCIENNE MAISON BLANC-NOYER

FONDÉE EN 1833

O. FOURQUIÉ

Ex-Voyageur de la maison Blanc-Noyer.

Successeur,

INVENTEUR DU NYLS

Apéritif et digestif au Vin de VILANUEVA et GEL-TRU.

Rue St.-Christophe, 5 et 10, et rue des Ecoles-Vieilles, 24,

PERPIGNAN

M. FOURQUIÉ fera tous ses efforts pour soutenir la
vieille réputation de la maison BLANC-NOYER, qui se
recommande par l'excellence de ses produits, tels que :

Sirops, Liqueurs, Vins et Spiritueux.

Spécialités pour articles de limonadiers et buvette.

GROS ET DEMI-GROS

EXPOSITION INDUSTRIELLE DE PERPIGNAN :

Médaille d'argent pour ses liqueurs et sirops; Médaille de

bronze pour son apéritif le NYLS.

LOCATION DE FUTAILLES

Justin JANICOT fils.

Grains et Fourrages.

ROUTE DE PRADES, 32 (en face l'octroi).

Changement de Domicile

M. Emmanuel PY, fabricant de foudres, a l'honneur
d'informer MM. les Propriétaires que pour cause d'agrandissement
il vient de transférer ses ateliers chaussée du
Vernet, en face M. Rivelaygue, négociant en
vins.

Fabrique de foudres, cuves et futailles de commerce.
Spécialité de bordelaises.

SULFOSTEATITE CUPRIQUE

Procédé de M. le baron DE CHEF DE BIEN.

Contre toutes les MALADIES CRYPTOGAMIQUES.

Garanti 10 % de Sulfate de Cuivre.

S'emploie seule ou mélangée à 50 % de soufre. — Avec
le mélange au soufre on combat à la fois : l'Oïdium, le Mil-
deu, l'Antrakose et les autres maladies cryptogamiques.
tout en économisant la moitié du soufre et de la main-
d'œuvre.

Se vend 17 fr. les 100 kilos, gare de Prades, et livrable
au gré de l'acheteur.

CROZAT-LALANNE, DRUGISTE

Rue Argenterie, 10, PERPIGNAN.

CAFÉ CENTRAL

TENU PAR

Paul FARREGNY
CÉRET (Pyr.-Or.).

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai pris,
depuis le 1^{er} mars, la direction du Café CENTRAL,
boulevard de la Mairie.

Attaché depuis douze ans en qualité de maître-d'hôtel à
la maison CARBONNEL, de Perpignan, je connais tous les
rouges du métier ; aussi, les personnes qui voudront bien
honorer mon établissement de leurs visites, seront-elles
accueillies de trouver chez moi, avec des consommations de
1^{er} ordre, la plus parfaite politesse et la plus grande discré-
tion dans mon personnel, comme aussi la plus grande
célérité dans le service.

Spécialité pour les bières TOURTEL.

Votre serviteur empressé, PAUL FARREGNY.

ÉPICERIE CENTRALE

Henri RIBÈRE jeune

Place de la République, 7 bis Perpignan.

M. Henri RIBÈRE jeune prévient sa nombreuse
clientèle qu'à l'occasion du carême, il vient de recevoir un
assortiment complet de conserves de poissons et de
légumes absolument de 1^{er} choix, qu'il vend à des prix
extraordinaire de son marché.

Champignons de Paris, la boîte de 1 kilo 1 25
Haricots verts surfinis, la 1/2 boîte 1 10
Petits-Pois surfinis, la 1/2 boîte 0 80

Homard (Incomparable) 1 60
Suzon, la 1/2 boîte 1 60

Sardines à l'huile (occasion exceptionnelle) 0 45

Anchois de Collioure 1^{er} choix, le flacon de 1 kilo 2 00

Légumes secs de toute sorte garantis d'excellente
caisson.

Envoi franco du prix-courant général sur demande.

IMPRIMERIE

DE

L'INDÉPENDANT

3, RUE D'ESPIRA, 3

En face la Préfecture. PERPIGNAN A proximité de la Poste.

L'Imprimerie de L'INDÉPENDANT est toujours en mesure d'exécuter
promptement et dans des conditions exceptionnelles de bon marché des travaux

typographiques de toutes sortes, courants et de luxe, tels que :

TETES DE LETTRES	FACTURES ET TRAUTES	ENVELOPPES	RELEVES DE COMPTES	AVIS DE PASSAGE	CIRCULAIRES	CARTES D'ADRESSE	AFFICHES, PROSPECTUS	PROGRAMMES	MENUS FANTAISIE	ETIQUETTES D'FLACONS
------------------	---------------------	------------	--------------------	-----------------	-------------	------------------	----------------------	------------	-----------------	----------------------

LIBRAIRIE - PAPETERIE - REGISTRES

BROCHURES - JOURNAUX - PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Exécutés dans d'excellentes conditions de bon marché.

Registres à souche perforés, sur commande.

En dépôt { Imprimés pour Mairies et Associations syndicales.
pour MM. les Percepteurs des Contes directes.
pour MM. les Juges de paix et MM. les Greffiers.
Registres et Rapports d'hôtel; Déclarations de régime.

Envoi de spécimens avec prix contre toute demande affranchie.

BANQUE GÉNÉRALE

<